



AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2017

Prenez avis que conformément aux dispositions de l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes*, le rapport financier et le rapport du vérificateur, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2017, seront déposés lors de la séance ordinaire du conseil du 14 mai 2018 à 19 heures, qui se tiendra dans la salle du conseil de l'hôtel de ville situé au 100, boulevard Montcalm Nord, Candiac.

Donné à Candiac, ce 7 mai 2018.

Me Yan Pion, avocat
Greffier et directeur
Services juridiques